



Le 1<sup>er</sup> mai 2020

À

Madame Marie-Christine Marghem,  
Ministre fédérale de l'Environnement,

Monsieur Alain Maron, Ministre de l'Environnement et de la Santé de la Région de  
Bruxelles Capitale,

Madame Céline Tellier, Ministre de l'Environnement de la Région wallonne,

**Concerne : Inquiétude des Grands-parents pour le Climat face au déploiement  
de la 5G**

Mesdames et Monsieur les Ministres,

Dans cette période de confinement, grâce aux nombreux outils numériques existants, nous sommes nombreux à avoir apprécié la possibilité de maintenir une communication à tout le moins virtuelle avec notre entourage. Les possibilités offertes par la 4G sont en effet énormes. Cependant les développements technologiques parmi lesquels la mobilophonie, le passage de la 2G à la 4G ...ne sont pas sans risques pour la santé.

Certes, les controverses scientifiques persistent. Cependant, même le prudentissime Conseil supérieur de la Santé a pointé dans ses divers avis combien nombreuses demeuraient les incertitudes en particulier pour les expositions dans le long terme; dans son avis n° 8927 de 2014, il signale que le manque de connaissance sur les effets non thermiques des radios fréquences ne permet pas de déduire des valeurs guides fiables. Il invite donc à la précaution. En 2013, l'International Agency for research on Cancer (IARC) a classé les Champs Electro-Magnétiques de Fréquences Radio (CEM RF) dans la catégorie B de « potentiellement cancérigène ».

Malgré cela, dans une course accélérée, en l'absence de la moindre évaluation des risques sanitaires et environnementaux, nous assistons au déploiement de la 5G à l'échelle mondiale ; des satellites lancés notamment par Elon Musk, sont déjà visibles dans le ciel malgré les mises en gardes de nombreux scientifiques, astrophysiciens etc aux USA.

Les opérateurs font pression pour l'attribution des fréquences.

L'IBPT a lancé une enquête publique qui justifiera cette attribution sans avoir donné au public la moindre information sur les aspects sanitaires et environnementaux.

Or, il n'est un secret pour personne que le saut de la 4G à la 5G représente un bouleversement considérable qui n'a rien à voir avec l'impact des évolutions précédentes, qu'il s'agisse des modes de vie, de transport, de dépendance vis-à-vis des big data, du contrôle de la vie privée... mais aussi des impacts sanitaires et environnementaux qui pourraient prendre ici des proportions inédites. Nous avons le sentiment que les enjeux économiques sont à ce point immenses qu'ils aveuglent les décideurs politiques, des USA à l'UE, et que le déni règne en maître.

**Aussi, les Grands-Parents pour le Climat, inquiets pour l'avenir des générations futures, sont fort interpellés par l'Appel International pour l'arrêt de la 5G sur Terre et dans l'Espace qui vous a d'ores et déjà été adressé en novembre 2019. Cet appel est cosigné par des milliers de scientifiques, ingénieurs, médecins, provenant de 219 pays et territoires.**

[WWW.5gspaceappeal.org](http://WWW.5gspaceappeal.org).

La 5G aura un impact sur de nombreux domaines. Voici d'ores et déjà listées une série de questions pour cinq d'entre eux :

- **la santé humaine** : quel sera l'impact du rayonnement électro-magnétique (REM) de ces nouvelles fréquences sur les organismes humains et les autres organismes vivants en tenant compte des effets thermiques et non thermiques ? Y a t'il eu des études indépendantes, soumises à une revue scientifique assez large pour pouvoir s'y fier ? Quels en sont les résultats ?

La pandémie du coronavirus, et celles qui suivront, devraient nous inciter à limiter les nuisances qui affaiblissent le système immunitaire de chacun-e. Or, l'exposition aux REM, qui deviendrait permanente avec la 5G, risque bel et bien de contribuer à cet affaiblissement, notamment, selon certains scientifiques, par déplétion des lymphocytes.

- **la consommation d'énergie** : à l'heure où nous devons tous et dans tous les domaines réduire notre empreinte carbone, la consommation d'énergie du numérique va selon toute vraisemblance "exploser" avec la transmission massive de données très lourdes. Cette augmentation de consommation pourra-t-elle être compensée par une réelle diminution de consommation en matière de déplacements physiques de personnes et de marchandises ? Ceci doit être démontré car sinon, il est irresponsable de poursuivre ce projet.

- **la consommation de ressources** : le développement de la 5G va entraîner la demande de nouveaux équipements électroniques : nouveaux terminaux qui pourront digérer le flux augmenté de données puis les stocker; ceci va provoquer l'exploitation de minerais rares qui provoque déjà aujourd'hui beaucoup de dommages sociaux et environnementaux, et encore une fois une augmentation de la consommation d'énergie, nuisible pour le climat.

- **le mode de vie** : de façon générale, le développement de la 5G entraîne une transformation de nos modes de vie; or qui a choisi cela ? Les innovations technologiques apporteront-elles un bien-être à la population supérieur à leurs inconvénients ?

- **la démocratie** : étant donnée l'ampleur inédite des transformations à envisager, la vie privée sera-t-elle correctement protégée ? De plus, quelle participation des citoyens envisagez-vous ? Comment le Parlement sera-t-il associé aux décisions ? Il est en effet nécessaire qu'un débat démocratique soit mené et il n'y en a pas eu jusqu'à présent.

Voilà pourquoi, nous considérons dangereux et prématuré de déployer la 5G aujourd'hui dans notre pays. Nous avons été particulièrement choqués par les manœuvres de Proximus pour l'introduire en pleine crise sanitaire.

La Déclaration de politique régionale wallonne précise que les nouveaux déploiements technologiques en matière de transmission des données via la 5G ne pourraient se faire qu'après une évaluation de la 5G sur le plan environnemental, de la santé publique, de l'efficacité économique, de la sécurité des données et du respect de la vie privée.

En Région bruxelloise, le débat sur la norme n'est pas clôturé et le principe de précaution est également de mise.

Nous demandons donc aux Gouvernements, chacun dans leur compétence de **respecter la directive européenne sur l'évaluation environnementale** des plans, programmes et projets. A ce stade, une autorisation sans évaluation environnementale serait attaquable juridiquement.

N'importe quelle installation immobilière fait l'objet d'une évaluation d'incidences environnementales, et pas l'installation de la 5 G ?

Nous estimons aussi indispensable **qu'une information contradictoire de la population soit faite sur les avantages et inconvénients de la 5G et que l'organisation de débats sur les différentes positions en présence soit facilitée par les autorités compétentes.**

Comme dans toutes les décisions qui ont été prises dans cette crise sanitaire, il s'agit **de respecter le principe de précaution**, ici pour des effets à moyen et long terme mais qui pourraient par contre être plus irréversibles que l'impact du coronavirus.

Nous comptons sur votre diligence et publierons votre réponse dans nos medias

Bien à vous

**Thérèse Snoy, Myriam Gérard, Dominique Lemenu, Michel Cordier**

**Au nom des Grands-parents pour le Climat ASBL**

79 rue de Hal, 1421 Ophain